

Le tableau 6 montre le nombre de sections et de membres des syndicats centraux recrutant des membres au Canada à la fin de 1936.

6.—Organisations ouvrières centrales recrutant des membres au Canada,¹ sections et leurs membres, décembre 1936.

Organisation.	Sections ou filiales.	Membres inscrits.
Algoma Steel Workers' National Union.....	1	2,200
Congrès Pan-Canadien du Travail.....	42	3,894
Ouvriers Amalgamés du Bâtiment du Canada.....	32	9,000
Fraternité Canadienne des Employés de Bateau.....	3	4,500
Fédération Canadienne du Travail.....	5	²
Fédération Canadienne des Musiciens ²	8	530
Association de Bienfaisance des Tisseurs de Tapis, Brussels Canadiens.....	6	170
Employés Civils Amalgamés du Canada.....	40	3,910
Association du Service Civil de l'Alberta.....	11	1,204
Ouvriers du Canada aux Communications Electriques ²	2	28
Union Canadienne des Electriciens.....	4	620
Association Canadienne des Mécaniciens de Machines Fixes.....	21	619
Fraternité des Employés de Messageries.....	27	1,398
Fédération Provinciale des Pompiers d'Ontario.....	7	106
Association Fédérée des Facteurs.....	57	1,684
Association Nationale des Mécaniciens de Marine du Canada.....	16	633
Union Nationale des Ingénieurs Mécaniciens ³	1	202
Fraternité des Natifs de la Colombie Britannique.....	16	727
One Big Union ³	44	23,745
Employés des Postes Canadiens.....	26	957
Union Canadienne Nationale des Imprimeurs ²	1	146
Fraternité Canadienne des Employés de Chemin de Fer.....	162	11,668
Fédération Fédérale des Commis Postaux de Chemin de Fer.....	18	895
Association Canadienne des Employés de train.....	76	3,251
Union Canadienne des cordonniers et métiers connexes.....	11	2,350
Congrès des Métiers et du Travail du Canada.....	98	8,224
Ouvriers du Transport du Canada ³	4	430
Union Canadienne des Pourvoyeurs et Fournisseurs.....	2	750
Totaux.....	740	83,841

¹ La définition de "canadien" des départements du Travail ne comprend par les unions nationales catholiques ou indépendantes qui ont respectivement 45,000 et 18,863 membres.

² Nombre de membres non déclaré.

³ Affiliés à la Fédération Canadienne du Travail.

Section 6.—Accidents mortels du travail.

Depuis 1903, le ministère du Travail procède à la compilation de la statistique des accidents du travail ayant entraîné la mort, ces données étant obtenues des autorités gouvernementales, notamment des Commissions de compensation aux ouvriers, de la Commission des Chemins de fer du Canada, de correspondance officielle et des journaux. Le tableau 7 donne le nombre de ces accidents signalés au ministre chaque année, de 1937 à 1933 inclusivement. Il montre aussi le pourcentage de ces accidents dans les différents groupes industriels. Les chiffres préliminaires donnent pour 1937, 1,209 accidents mortels.